



## **9126 - Il est perplexe parce que ne sachant pas s'il faut épouser une vierge ou une veuve**

---

### **question**

Je connais une veuve ayant des enfants et je désire me marier. Mais je suis encore hésitant : je ne sais pas s'il faut épouser la veuve ou une célibataire vierge ?

### **la réponse favorite**

Louange à Allah.

La réponse dépend de la situation de l'intéressé. Sa situation peut rendre la présence d'une veuve à ses côtés préférable. Ceci est surtout le cas si l'on trouve une veuve pieuse et vertueuse qu'il ne faut pas rater et si l'on ne trouve pas parmi les vierges une qui lui soit comparable dans ses qualités religieuses et morales.

D'une manière générale, le Prophète (bénédition et salut soient sur lui) encourageait [les gens] à épouser des vierges. Quand Djabir (P.A.a) perdit son père et se trouva subitement responsable de ses sœurs, il ne lui convenait pas d'épouser une vierge ayant l'âge de ses sœurs. D'où sa préférence pour une femme ayant déjà expérimenté le mariage et capable de s'occuper de ses sœurs. C'est pourquoi le Prophète (bénédition et salut soient sur lui) approuve son choix. A ce propos Djabir (P.A.a) dit : « Le Prophète (bénédition et salut soient sur lui) m'a dit :

-T'es-tu marié ?

- Oui.

- Avec une vierge ou avec une femme qui s'était auparavant mariée ?

- Avec cette dernière.

- Pourquoi pas une jeune fille avec laquelle vous vous amuseriez mieux ?



- J'ai mes sœurs en charge et je préfère avoir une femme capable de les encadrer et de bien s'occuper d'elle.
  - Puisque tu y es, restes-y intelligemment (?) (rapporté par al-Boukhari (1991) et Mouslim (715). Une autre version citée par al-Boukhari (2257) dit : **capable de les instruire et de les éduquer** . Une autre version citée par al-Boukhari (2805) et par Mouslim (715) se présente en ces termes : « quand j'ai demandé au Messenger d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) l'autorisation de me marier, il m'a dit :
  - Vas-tu épouser une vierge ou une femme qui a déjà eu l'expérience du mariage ?
  - C'est plutôt cette dernière.
  - Pourquoi pas une vierge avec qui vous vous amuseriez mieux ?
  - Messenger d'Allah ! Mon père a subi le martyr et m'a laissé en charge de jeunes sœurs et je n'ai pas voulu épouser une fille de leur âge qui serait incapable de s'occuper d'elles. Voilà pourquoi j'ai épousé une femme d'expérience capable de prendre soin d'elle et de veiller à leur éducation ».
- Djabir (P.A.a)dit encore : mon père périt et me laissa en charge sept ou neuf filles. Par la suite, j'ai épousé une femme qui s'était déjà mariée. Le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) m'a dit :
- T'es-tu marié, ô Djabir ! »
  - Oui.
  - Une vierge ou une femme qui s'était mariée auparavant ?
  - Cette dernière.
  - Pourquoi pas une jeune fille avec qui vous vous amuseriez mieux et échangeriez des rires ? !
  - En réalité, Abd Allah a péri et m'a laissé des filles en charge et je n'ai pas aimé faire venir une



filles de leur âge. C'est pourquoi j'ai épousé une femme capable de veiller sur elles et de les former.

- Qu'Allah vous bénisse. Ou **c'est bien** (rapporté par al-Boukhari, 5052).

Cheikh Moustapha ar-Rouhaybani a dit : « La Sunna veut qu'on épouse une vierge de préférence en vertu de ces propos du Prophète (bénédition et salut soient sur lui) adressés à Djabir :  
« Pourquoi pas une jeune fille avec laquelle vous vous amuseriez mieux ? (**cité dans les deux Sahih**). **Si toutefois l'on a un intérêt majeur à épouser une femme auparavant mariée, on peut préférer celle-ci à une vierge, compte tenu de l'intérêt.** (Matalib uli an-Nuha, 5/9-10). Allah le sait mieux.